

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00155

Numéro SIREN : 321 336 208

Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2018 sous le numéro de dépôt 18217

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AB INBEV
immeuble Crystal - 38 Place Vauban - Zac
Euralille Romarin
59777 Euralille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : AB INBEV FRANCE

Numéro RCS : 321 336 208

Numéro Gestion : 1981B00155

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 38 allée Vauban avenue de la
République Zac Euralille Romarin
59110 La Madeleine

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 19/10/2018

Sous le numéro : 18217

Délivré à Lille Métropole le 24 octobre 2018

Le Greffier,



BILAN - ACTIF

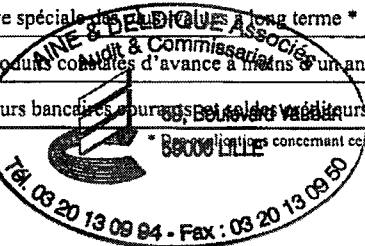
POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORMEFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine		Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9		Néant ☐							
		Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC					
		CX	Frais de développement *	CQ					
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG	485 353	485 353			26 384
		AH	Fonds commercial (1)	AI	94 518	94 518			
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK	26 041 656	13 000 067	13 041 588		9 976 308
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO	8 161		8 161		8 161
		AP	Constructions	AQ	305 803	305 803			
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	83 665	11 125	72 540		10 278
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	38 607 720	19 772 946	18 834 773		16 461 396
		AV	Immobilisations en cours	AW					
		AX	Avances et acomptes	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT					
		CU	Autres participations	CV	1 613 809	418 025	1 195 784		1 282 918
		BB	Créances rattachées à des participations	BC					
		BD	Autres titres immobilisés	BE	8 238		8 238		8 238
		BF	Prêts	BG	15 551 349	15 410 151	141 197		329 635
		BH	Autres immobilisations financières*	BI	146 065		146 065		146 065
	TOTAL (II)		BJ	82 946 341	BK	49 497 991	33 448 350		28 249 387
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM	6 407		6 407		1 444
		BN	En cours de production de biens	BO					
		BP	En cours de production de services	BQ					
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS					
		BT	Marchandises	BU	15 451 193	147 142	15 304 050		15 106 790
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW					
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	78 205 295	2 763 726	75 441 569		65 021 248
		BZ	Autres créances (3)	CA	77 393 995		77 393 995		117 109 265
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC					
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE					
Comptes de régularisation	CF	Disponibilités	CG	2 341 607		2 341 607		312 809	
	CH	Charges constatées d'avance (3)*	CI	4 379		4 379		4 446	
	CJ	TOTAL (III)	CK	173 402 879	2 910 868	170 492 011		197 556 004	
	CW	Frais d'émission de papier à changer (IV)							
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)							
	CN	Ecart de conversion actif* (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	256 349 221	1A	52 408 859	203 940 361		225 805 391	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	287 263	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)			DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	174 659	174 659
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 520 000	1 520 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG	932 813	657 262
	Report à nouveau			DH	18 531 991	1
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	28 488 096	18 807 541
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	53 447 561	24 959 464
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	774 524	858 459
	Provisions pour charges			DQ	2 603 373	2 948 448
	TOTAL (III)			DR	3 377 897	3 806 908
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	72 765	245 666
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	475 411	560 319
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 224 815	102 980 481
	Dettes fiscales et sociales			DY	41 983 027	40 515 776
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	749 792	530 968
	Autres dettes			EA	49 609 091	52 205 806
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	147 114 902	197 039 018	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	203 940 361	225 805 391	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des provisions à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	146 688 121	196 717 563
(5)	Dont concours bancaires courants, dettes d'avances de banques et CCP			EH	72 765	245 666

* Références relatives à cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Tel : 03 20 13 09 84 - Fax : 03 20 13 09 80

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	602 331 234	FB	1 473 396	FC	603 804 630	543 982 981	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 718 725	FH	1 311 972	FI	3 030 698	1 969 336	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	604 049 960	FK	2 785 368	FL	606 835 329	545 952 318	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 639 194	3 521 732	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1 191 276	1 632 203	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	610 665 800	551 106 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	246 536 091	222 187 312
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(242 830)	(7 483 831)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(4 963)	(1 138)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	159 567 349	150 043 817
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	126 179 048	114 136 939
	Salaires et traitements*						FY	20 819 206	20 714 075
	Charges sociales (10)						FZ	6 860 970	5 229 335
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	11 748 594	9 963 581
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	866 598	44 680
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 465 629	2 197 474
	Autres charges (12)						GE	456 366	1 308 303
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	574 252 061	518 340 549
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 413 738	32 765 704
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	65 519		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		3 387	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	72 544	80 313
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 142	182 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	112 878	2 501 501
	Différences positives de change						GN	695 996	902 966
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	883 562	3 667 365	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	36 322	36 542
	Intérêts et charges assimilés						GR	3 369 610	5 214 845
	Différences négatives de change						GS	875 735	1 334 145
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	4 281 669	6 585 532
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 398 106)	(2 918 167)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	33 081 151	29 844 150	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3 604 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	7 483 477	621 684	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	1 000 000	1 000 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	12 087 477	1 621 684	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	3 254 206	1 011 796	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	735 470	586 503	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 989 676	1 598 299	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	8 097 800	23 384	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	881 905	716 936	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	11 808 951	10 343 058	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	623 702 359	556 395 304	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	595 214 263	537 587 763	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	28 488 096	18 807 541	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	133 687	132 537	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	524	177	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	525 766	526 032	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	240 955	242 394	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires		A9						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
	Cessions éléments d'actifs incorporels et corporels										Charges exceptionnelles	6 783 477	
	Cessions éléments d'actifs financiers										191 899	700 000	
	Pénalités										13 072		
Abandon créance										1 000 000	1 000 000		
Contrôle fiscal 2014										9 002			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

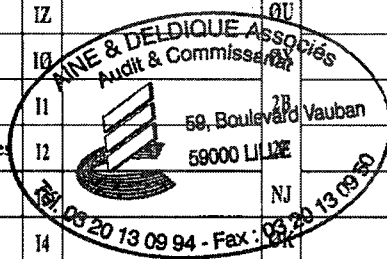
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	24 743 781	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	8 161	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP	305 803	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	15 401	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	31 686 228	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 100 049	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	34 115 644	LO		LP	10 028 485	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	1 805 708	8V		8W
		Autres titres immobilisés		1P	8 238	1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières			1T	15 857 643	1U		1V	
TOTAL IV		LQ	17 671 590	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	76 531 016	ØH		ØJ	
							17 766 700	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	5 860 467	LW	26 621 528	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	8 161	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	305 803	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	83 665	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM	4 804 578	MN	36 603 326	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	334 200	MT	2 004 393	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IV		NG	5 138 778	NH	39 005 350	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IQ		ØV	191 899	ØY	1 613 809	ØZ
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C	8 238	2D
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	160 228	2F	15 697 415	2G	
TOTAL IV			NJ	352 128	NK		17 319 462	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14			11 351 375	ØL	82 946 341	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	14 741 089	PF	4 258 250	PG	5 419 400	PH	13 579 940
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	305 803	PW		PX		PY	305 803
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	5 123	QA	6 002	QB		QC	11 125
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	15 428 084	QE	7 288 488	QF	4 764 846	QG	17 951 727
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 519 753	QM	195 852	QN	271 430	QO	1 444 176
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	17 258 764	QV	7 490 343	QW	5 036 276	QX	19 712 831
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	31 999 854	ØP	11 748 594	ØQ	10 455 676	ØR	33 292 772

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

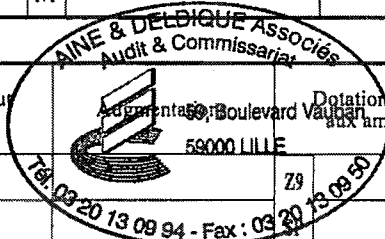
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NO+NU)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY			Total général non ventilé (NW+NY)			NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exerciceDotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

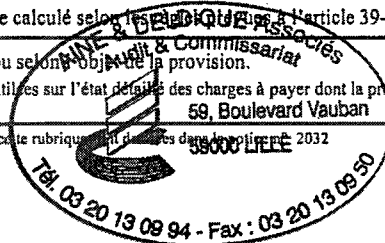
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	86 500	4B	242 000	4C	103 442	4D	225 057
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	771 959	4F		4G	222 492	4H	549 467
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 000 739	4Y	9 260	4Z		5A	1 010 000
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 947 709	5W	1 214 369	5X	1 568 704	5Y	1 593 373
TOTAL II	5Z	3 806 908	TV	1 465 629	TW	1 894 639	TX	3 377 897	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E	377 043	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U	522 790	9V		9W	104 765	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	15 381 942	07	36 322	08	8 113	09
	Sur stocks et en cours	6N	101 572	6P	45 569	6R		6S	147 142
	Sur comptes clients	6T	3 161 486	6U	821 028	6V	1 218 788	6W	2 763 726
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	19 544 834	TY	902 921	TZ	1 331 667	UA	19 116 087
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	23 351 742	UB	2 368 550	UC	3 226 307	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	2 332 227	UF	2 113 428			
		- financières	UG	36 322	UH	112 878			
		- exceptionnelles	UJ		UK	1 000 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon l'article 39-1-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	15 551 349	UR	15 551 349	US				
	Autres immobilisations financières	UT	146 065	UV	146 065	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	154 299		154 299					
	Autres créances clients	UX	78 050 996		73 050 996		5 000 000			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY	152 143		12 317		139 825			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	973 446		973 446				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 817 353		7 817 353				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 096 943		2 096 943				
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	31 771 017		31 771 017					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	34 583 092		34 583 092					
	Charges constatées d'avance	VS	4 379		4 379					
	TOTAUX		VT	171 301 085	VU	166 161 260	VV	5 139 825		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	72 765		72 765						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	475 411		48 630		426 780				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 224 815		54 224 815						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 362 909		7 362 909						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 291 490		5 291 490						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 016 731		2 016 731						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 851 847		7 851 847						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	19 460 049		19 460 049						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	749 792		749 792						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	49 609 091		49 609 091						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance											
		VY	147 114 902	VZ	146 688 121		426 780				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VY	147 114 902	VZ	146 688 121		426 780				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VX									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 Allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

DECISIONS DES ASSOCIEES
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

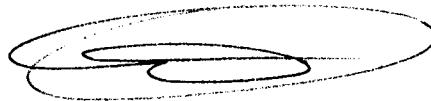
Les associées décident d'affecter le bénéfice de l'exercice de 28 488 096 € augmenté du report à nouveau créditeur de 18 531 992 € comme suit :

- au poste autres réserves au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi pour :
330 053 €
- au poste dividende à payer pour : 46 690 035 €

Conformément à la loi, les associées constatent qu'au cours des trois exercices précédents les montants de dividendes suivants ont été versés :

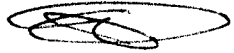
- 2014 : 21.782.028 €
- 2015 : 11 588 926 €
- 2016 : 0 €

Certifié conforme
Le Président



1

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



AB-INBEV FRANCE

SAS au capital de 3 800 000 €

Siège social : Immeuble Crystal - 38, allée Vauban ZAC Euralille Romarin

59110 LA MADELEINE

321.336.208 R.C.S. Lille

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Peter CAMMAERTS, Président non associé d'AB-INBEV FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé conformément aux statuts, les termes de ce rapport ont été définitivement arrêtés par le Conseil de Présidence.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - SITUATION ET ACTIVITE COMMERCIALE

Le marché total de la bière en 2017 a progressé de 2.1%.

Le circuit CHR contribue pour -0.3% et le circuit alimentaire pour +3.6%.

Les facteurs qui ont soutenus cette évolution sont considérés comme étant :

- Le dynamisme des bières de spécialité, de dégustation, aromatisées (davantage de qualité)
- La poursuite de la valorisation et du développement des bières artisanales
- La progression des bières sans alcool (développement de l'offre)
- Le redressement du marché du fût en CHD (+0,6%)
- Le recrutement de nouveaux consommateurs (compte tenu d'une image de la catégorie valorisée)
- Le développement de magasins spécialisés : bars à bières, magasins dédiés
- Les investissements publicitaires promotionnels soutenus sur la catégorie
- Météo favorable

B – SITUATION ET ACTIVITE LOGISTIQUE

En 2017 la nouvelle plateforme logistique est devenue complètement opérationnelle pour gérer nos fûts.

Un second entrepôt a été ouvert pour faire face à la croissance.

C - SITUATION ET ACTIVITE SOCIALE

En 2017, nous avons poursuivi notre politique de développement de notre force de vente dans le cadre de notre stratégie commerciale en France sur les deux réseaux CHR & GMS.

Nous avons par ailleurs renforcé nos synergies avec notre réseau de centres de services partagés conformément à notre stratégie européenne.

II – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

A – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

III – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A - COMPTES ET RESULTATS AU 31/12/2017

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes et droits spécifiques inclus de 606 835 329 €, celui de l'année précédente était de 545 952 318 €, soit une variation positive de +11.15%.

Les principaux agrégats du compte de résultat en euros sont les suivants :

	2017	2016
Résultat d'exploitation	36 413 738	32 765 704
Résultat financier	-3 398 106	-2 918 167
Résultat courant avant impôt	33 081 151	29 844 150
Résultat exceptionnel	8 097 800	23 384
Résultat net	28 488 096	18 807 541

B - SITUATION FINANCIERE

Notre situation financière est gérée au niveau du groupe AB-INBEV, par la société COBREW - Brouwerijplein 1 située à 3000 LOUVAIN BELGIQUE, société du groupe AB-INBEV basée à BRUXELLES.

Nos comptes bancaires font l'objet d'une centralisation de trésorerie journalière.

La situation financière au 31/12/2017 s'élève à 1 793 431 €, elle était de -493 176 € au 31/12/2016.

Les capitaux propres de l'exercice 2017 avant affectation de l'exercice s'élèvent à 53 447 561 €. Ceux de l'exercice 2016 s'élevaient à 24 959 464 €

Au 31/12/2017, la situation financière représente donc 3.36% des capitaux propres. Au 31/12/2016 ce ratio était de -1.98%.

IV – FILIALES ET PARTICIPATIONS

A - ACTIVITE ET RESULTATS DES PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des participations est annexé au bilan.

Notre société a cédé la totalité de sa participation dans la filiale PLUMEJEAU sise à LA POMMERAYE.

V – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

VI – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous souhaitons continuer à développer nos ventes de bières en nous appuyant notamment sur nos marques fortes de spécialités.

Nous souhaitons continuer à accentuer les synergies entre nos équipes pour profiter des bonnes pratiques et standardiser où cela est possible tant au niveau de notre Business Unit qu'avec le reste du groupe AB InBev et notamment nos différents centres de services partagés.

VII – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 28 488 096 € augmenté du report à nouveau créateur de 18 531 992 € comme suit :

- au poste autres réserves au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi pour : 330 053 €
- au poste dividende à payer pour : 46 690 035 €

IX – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices.

- 2014 : 21 782 028 €
- 2015 : 11 588 926 €
- 2016 : 0 €

X – CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé comprennent un montant de 110 530 € de charges non déductibles fiscalement.

XI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la société et son Président.

XII- INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons le nombre et le montant des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) : Débit + Crédit -

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	114	127	40	22	1 565	1 754	621	482	226	138	1 180	2 026
Montant total des factures concernées T.T.C.	1 279 891	2 892 183	1 345 147	477 801	2 599 509	7 314 639	-3 014 493	-1 253 769	-1 454 965	2 261 786	7 517 869	7 070 921
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice ou du Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	0,21%	0,48%	0,22%	0,08%	0,43%	1,21%	-0,89%	-0,31%	-0,36%	0,56%	1,85%	1,74%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels :						☒ Délais contractuels :					
	☐ Délais légaux :						☐ Délais légaux :					

Le Président



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	86 500	4B	242 000	4C	103 442	4D	225 057
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	771 959	4F		4G	222 492	4H	549 467
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	1 000 739	4Y	9 260	4Z		5A	1 010 000
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 947 709	5W	1 214 369	5X	1 568 704	5Y	1 593 373
TOTAL II	5Z	3 806 908	TV	1 465 629	TW	1 894 639	TX	3 377 897	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E	377 043	6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U	522 790	9V		9W	104 765	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	15 381 942	07	36 322	08	8 113	09
	Sur stocks et en cours	6N	101 572	6P	45 569	6R		6S	147 142
	Sur comptes clients	6T	3 161 486	6U	821 028	6V	1 218 788	6W	2 763 726
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	19 544 834	TY	902 921	TZ	1 331 667	UA	19 116 087
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	23 351 742	UB	2 368 550	UC	3 226 307	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	2 332 227	UF	2 113 428			
		- financières	UG	36 322	UH	112 878			
		- exceptionnelles	UJ		UK	1 000 000			

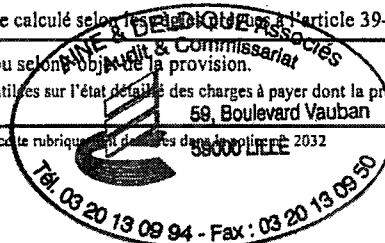
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les modalités prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2032



Tél. 03 20 13 09 94 - Fax : 03 20 13 09 50

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

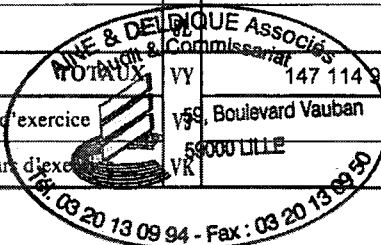
Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP	15 551 349	UR	15 551 349	US			
	Autres immobilisations financières	UT	146 065	UV	146 065	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	154 299		154 299				
	Autres créances clients	UX	78 050 996		73 050 996		5 000 000		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	152 143		12 317		139 825		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	973 448		973 446			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 817 353		7 817 353			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 096 943		2 096 943			
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	31 771 017		31 771 017				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	34 583 092		34 583 092				
	Charges constatées d'avance	VS	4 379		4 379				
	TOTAUX		VT	171 301 085	VU	166 161 260	VV	5 139 825	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	72 765		72 765						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	475 411		48 630		426 780				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54 224 815		54 224 815						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 362 909		7 362 909						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 291 490		5 291 490						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 016 731		2 016 731						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 851 847		7 851 847						
	Obligations cautionnées	VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	19 460 049		19 460 049						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	749 792		749 792						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	49 609 091		49 609 091						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance											
		VY	147 114 902	VZ	146 688 121		426 780				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VX									
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



EFFETS DE COMMERCE (C. com. art. R 123-181)

POSTES	MONTANTS
Prets	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Effets a recevoir clients marchandises	312 139
Effets escomptes non echus	
Creances clients et comptes rattaches	312 139
Effets a recevoir sur debiteurs divers	
Autres creances	
CREANCES	312 139
DISPONIBILITES	
ACTIF	312 139
EMPRUNTS ET DETTES ETS DE CREDIT	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	
AUTRES DETTES	
PASSIF	



PRODUITS A RECEVOIR : (C. com. art. R123-189, al.4)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablr	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	
Etat - produits a recevoir	2 096 943
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	2 096 943
CREANCES	2 096 943
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	2 096 943



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (C. com. art. R123-189, al.3)

POSTES	MONTANTS
Achats	
Services extérieurs	4 380
Autres services extérieurs	
Impôts et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	4 380
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 380



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (C. com. art. R 123-197-3°)

Différentes catégories de titres	Nombre de titres					Capital social	Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice		
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBEREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PREFERENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionariat

- CAVENOR, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 31,94 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.
- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 68,06 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

CAVENOR et INBEV BELGIUM font partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000.



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (C. com. art. R 123-196-3°)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'émission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	657 262	275 551				932 813
Report à nouveau	2	18 531 990				18 531 992
Résultat de l'exercice	18 807 541	-18 807 541		28 488 096		28 488 096
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	24 959 465	0	0	28 488 096	0	53 447 561



PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	86 500	242 000	103 443		225 057
Provisions pour litiges	86 500	242 000	103 443	0	225 057
Cautions emprunteurs	771 959			222 492	549 467
Provisions pour garanties données	771 959	0	0	222 492	549 467
Retraite	1 000 740	9 260			1 010 000
Provisions pour pensions	1 000 740	9 260	0	0	1 010 000
Restructuration	1 947 709	1 214 369	1 170 046	398 659	1 593 373
	0				0
Autres provisions pour risques et charges	1 947 709	1 214 369	1 170 046	398 659	1 593 373
TOTAL II	3 806 908	1 465 629	1 273 489	621 151	3 377 897
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	522 790			104 765	418 025
Autres immobilisations financières : Prêts	15 381 942	36 323		8 113	15 410 152
Stocks	101 572	45 570			147 142
Comptes clients	3 161 487	821 028	217 325	1 001 464	2 763 726
TOTAL III	19 544 834	902 921	217 325	1 114 342	19 116 088
TOTAL (I+II+III)	23 351 742	2 368 550	1 490 814	1 735 493	22 493 985



CHARGES A PAYER : (C. com. art. R 123-189, al.4)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	10 839
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	10 839
Fournisseurs factures non parvenues	30 701 984
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	30 701 984
Dettes provisionnees congés payés	2 287 616
Personnel : autres charges a payer	5 054 580
organismes sociaux charges a payer	4 223 352
Etat : charges a payer	252 228
DETTE FISCALES ET SOCIALES	11 817 776
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	749 792
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	749 792
R.R.R. a accorder et avoirs a établir	11 713 286
Diverses charges a payer	6 262 343
AUTRES DETTES	17 975 629
CHARGES A PAYER	61 256 020



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (C. com. art. R 123-189, al.3)

POSTES	MONTANTS
EXPLOITATION	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	



4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (C. com. art. R 123-198 4°)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	598 840 609	1 353 237	600 193 846
Articles publicitaires	3 490 626	120 159	3 610 785
VENTES DE MARCHANDISES	602 331 235	1 473 396	603 804 631
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	1 585 038	1 311 972	2 897 010
Produits des locations	133 688		133 688
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 718 726	1 311 972	3 030 698
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	604 049 961	2 785 368	606 835 329



TRANSFERTS DE CHARGES

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	525 766
EXPLOITATION	525 766



CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	13 073		-13 073
Penalites retard de livraisons	2 232 132	884 000	-1 348 132
Remboursement Galec		2 720 000	2 720 000
Contrôle fiscal 2014	9 002		-9 002
Abandon de créance	1 000 000		-1 000 000
OPERATIONS DE GESTION	3 254 207	3 604 000	349 793
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	543 570	6 783 477	6 239 907
Cessions d'elements d'actifs financiers	191 900	700 000	508 100
OPERATIONS EN CAPITAL	735 470	7 483 477	6 748 007
Reprise de dépréciation sur abandon de créance		1 000 000	1 000 000
			0
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	1 000 000	1 000 000
TOTAL	3 989 677	12 087 477	8 097 800



VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL (C. com. art. R123-188)

Taux moyen de l'impôt :

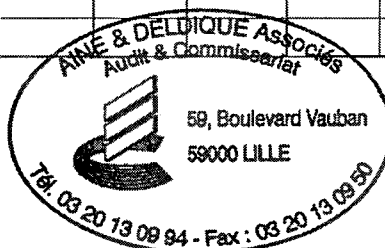
34,36959%

Libellé	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations +	Déductions -	Compensation	Déficits	Résultat Fiscal	Charge d'impôt	Contribution sur dividendes	Total charge d'impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant court terme	32 976 386	2 310 752	-1 730 557			33 556 581	11 533 258	-1 766 890	9 766 388	23 210 018
Résultat courant long terme	104 765		-104 765			0	0		0	104 765
Résultat courant	33 081 151	2 310 752	-1 835 322	0	0	33 556 581	11 533 258	-1 766 890	9 766 388	23 314 783
Résultat exceptionnel court terme	7 589 701	13 072	-842 842	-716 936		5 942 995	2 042 583		2 042 583	5 547 118
Résultat exceptionnel long terme	508 100		-508 100			0	0		0	508 100
Résultat exceptionnel	8 097 801	13 072	-1 450 942	-716 936	0	5 942 995	2 042 583	0	2 042 583	6 056 216
Participation des salariés	-881 905	881 905	-716 936	716 936		0	0		0	-881 905
Total court terme	39 684 182	3 205 729	-3 390 335	0	0	39 499 576	13 575 841	-1 766 890	11 808 951	27 875 231
Total long terme	612 865	0	-612 865	0	0	0	0	0	0	612 865
Bénéfice ou perte	40 297 047	3 205 729	-4 003 200	0	0	39 499 576	13 575 841	-1 766 890	11 808 951	28 488 096



VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS (C. com. art. R 123-198)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS										
1 Provisions réglementées										
11 Provisions à réintégrer ultérieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions à réintégrer éventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions libérées sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements dérogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non déductibles temporairement										
31 A déduire l'année suivante										
participation des salariés	716 936				881 905	716 936	881 905		164 969	
organique	710 268				750 000	710 268	750 000		39 732	
provision perte de change	0									
32 A déduire ultérieurement	0									
amortissements licences au bureau	842 842					842 842			(942 842)	
amortissements fonds de commerce	140 253					45 735	94 518		(45 735)	
provision retraite	1 000 739				9 261		1 010 000		9 261	
provision restructuration	1 533 293					470 253	1 063 040		(470 253)	
depreciation immo corporelles	377 043						377 043			
depreciation prêts	110 439				252 154		362 593		252 154	
depreciation produits financiers courus sur prêts	55 671					2 658	53 013		(2 658)	
depreciation stocks	0									
depreciation clients	1 054 675				821 028	217 325	1 658 378		603 703	
4 Produits non taxables temporairement										
plus-values nettes à court terme										
plus-values de fusion										
plus-values à long terme différées										
5 Charges déduites (ou produits imposables) fiscalement et non encore comptabilisées										
Charges différées et étalées										
Quote-part de perte dans des sociétés fiscalement transparentes										
écarts de conversion actif										
TOTAL	6 642 159	0	0	0	2 714 348	3 106 017	6 250 490		(391 689)	
II. ELEMENTS A IMPUTER										
1 Déficits reportables fiscalement										
2 Moins-values à long terme										
3 Autres										
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE										
1 Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion										
2 Réserve spéciale des profits de construction										
3 Autres										



5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Eléments concernant les entreprises liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées

Engagements financiers



Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (C. com. art. R 123-197-2°)

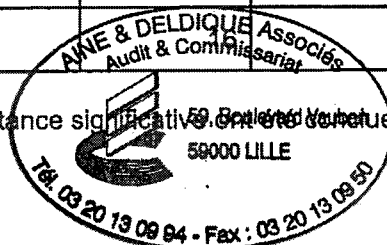
FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenus en %	Résultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prêts et avances consentis	Valeur nette des prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de clôture de l'exercice
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la société soumise à la publication											
1. Filiales (détenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2. Participations (détenues entre 10 et 50%)											
SAS Mauger	Pessais La Conception	110 000	1 211 284	49,00%	81 813	1 186 190	872 653			4 325 983	28/02/2017
SAS Sofabo	Lavilledieu	200 000	454 910	34,00%	-43 108	427 619	323 131			5 298 800	31/12/2017
TOTAL					38 704	1 613 809	1 195 784	0	0	9 624 793	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la société soumise à la publication											
Filiales françaises (ensemble)						0	0	0	0	0	
Filiales étrangères (ensemble)											
Participations dans les sociétés françaises (ensemble)											
Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)											



ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**ET LES PARTICIPATIONS (C. com. art. R 123-197-6° et R 123-181)**

POSTES	Total	Filiales	Participations	Entreprises liées
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations	1 613 809		1 613 809	
Creances rattachees a des participations				
Autres titres immobilises				
Prets				
Avances et acomptes verses sur commandes				
Creances clients et comptes rattaches	3 483 931		61 244	3 422 687
Autres creances : comptes courants groupe	31 771 018			31 771 018
Autres creances : fournisseurs débiteurs				
Capital souscrit appele non verse				
Charges constatees d'avance				
ACTIF	36 868 758		1 675 053	35 193 705
Emprunts et dettes financieres divers				
Avances et acomptes recus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattaches	(24 437 446)		27 550	(24 464 996)
Dettes sur immobilisations et comptes rattaches				
Autres dettes : clients créditeurs	2 058		2 058	
Produits constatés d'avance				
PASSIF	(24 435 388)		29 608	(24 464 996)
Produits financiers de participations				
Autres interets et produits assimilés	525			525
PRODUITS FINANCIERS	525			525
Interets et charges assimilées	16			16
CHARGES FINANCIERES	16			16

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché



VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF
MOYEN (C. com. art. R 123-198-5°)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	95,67
Agents de maîtrise et techniciens	167,74
Employes	15,42
ouvriers	
Personnel salarié	278,83
Cadres	17,00
Agents de maîtrise et techniciens	
Employes	
ouvriers	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	17,00



VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS
ALLOUEES (C. com. art. R 123-198 1°)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes d'administration	



ENGAGEMENTS (C. com. art. R 123-196-9°)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prêts clients	5 854 422					5 854 422	
ENGAGEMENTS DONNES	5 854 422	0	0	0	0	5 854 422	0
Cautions sur prêts clients	402 728						402 728
Garantie à première demande 01/01/2014 31/12/2017	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						8 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de blères : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						5 ans
ENGAGEMENTS RECUS	10 084 640	0	0	0	0	0	10 084 640
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	0						



Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL
Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée

**Immeuble Crystal
38 allée Vauban
ZAC Euralille Romarin
Avenue de la République
59110 LA MADELEINE**

RCS Lille 321 336 208

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT
RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Audit & Commissariat AINÉ & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.800.000 euros

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 14 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

7

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

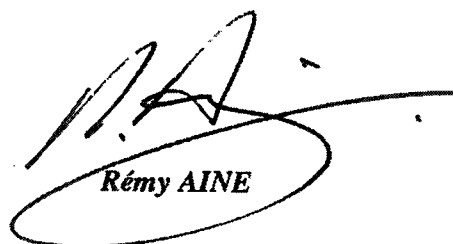
Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrats de « Services fees » entre la société AB INBEV FRANCE S.A.S. et la société AB INBEV BELGIUM S.A.

- *Nature et objet : La société AB INBEV BELGIUM S.A. facture votre société au titre de prestations de services assurés pour votre société (finance, ressources humaines, marketing...) conformément au contrat de « Services fees ».*
- *Modalités : Au titre de ce contrat, la société AB INBEV BELGIUM S.A. a facturé à votre société un montant de 12.733.323 € sur l'exercice 2017.*

Fait à Lille, le 15 Juin 2018

**Le Commissaire aux Comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés**



Rémy AINE

Audit & Commissariat AINÉ & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée

**Immeuble Crystal
38 allée Vauban
ZAC Euralille Romarin
Avenue de la République
59110 LA MADELEINE**

RCS Lille 321 336 208

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Audit & Commissariat AINÉ & DELDIQUE Associés SARL

*Société de Commissariat aux Comptes,
inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai*

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.800.000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB INBEV FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes,

inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

7

Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SARL

Société de Commissariat aux Comptes,

inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Douai

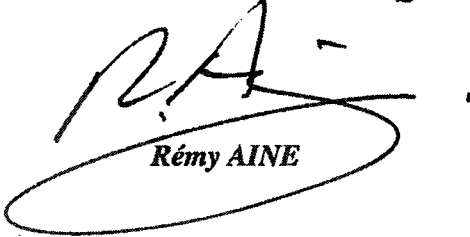
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés



Rémy AINE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2017		N-1 31/12/2016			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	485 353	AG	485 353			26 384
		Fonds commercial (1)	AH	94 518	AI	94 518			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	26 041 656	AK	13 000 067	13 041 588		9 976 308
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 161	AO		8 161		8 161
		Constructions	AP	305 803	AQ	305 803			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	83 665	AS	11 125	72 540		10 278
		Autres immobilisations corporelles	AT	38 607 720	AU	19 772 946	18 834 773		16 461 396
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	1 613 809	CV	418 025	1 195 784		1 282 918
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	8 238	BE		8 238		8 238
		Prêts	BF	15 551 349	BG	15 410 151	141 197		329 635
		Autres immobilisations financières*	BH	146 065	BI		146 065		146 065
TOTAL (II)		BJ	82 946 341	BK	49 497 991	33 448 350		28 249 387	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 407	BM		6 407		1 444
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	15 451 193	BU	147 142	15 304 050		15 106 790
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	78 205 295	BY	2 763 726	75 441 569		65 021 248
		Autres créances (3)	BZ	77 393 995	CA		77 393 995		117 109 265
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 341 607	CG		2 341 607		312 809	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 379	CI		4 379		4 446	
	TOTAL (III)	CJ	173 402 879	CK	2 910 868	170 492 011		197 556 004	
	Frais d'émission d'immobilisations à évaluer	CW							
	Primes de remboursement des obligations	CM							
	Ecart de conversion actif*	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	256 349 221	IA	52 408 859	203 940 361		225 805 391	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	287 263	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev FranceNéant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000 ...)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	932 813	657 262
	Report à nouveau	DH	18 531 991	1
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 488 096	18 807 541
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	53 447 561	24 959 464
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	774 524	858 459
	Provisions pour charges	DQ	2 603 373	2 948 448
	TOTAL (III)	DR	3 377 897	3 806 908
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	72 765	245 666
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	475 411	560 319
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 224 815	102 980 481
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 983 027	40 515 776
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	749 792	530 968
	Autres dettes	EA	49 609 091	52 205 806
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	147 114 902	197 039 018
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	203 940 361	225 805 391
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des concours à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	146 688 121	196 717 563
	(5) Dont concours bancaires courants, dettes de banques et CCP	EH	72 765	245 666

* Les informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France

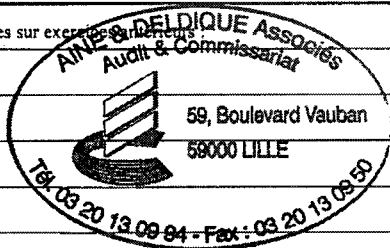
Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	602 331 234	FB	1 473 396	FC	603 804 630	543 982 981	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 718 725	FH	1 311 972	FI	3 030 698	1 969 336	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	604 049 960	FK	2 785 368	FL	606 835 329	545 952 318	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 639 194	3 521 732	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 191 276	1 632 203	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	610 665 800	551 106 254
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	246 536 091	222 187 312
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(242 830)	(7 483 831)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(4 963)	(1 138)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	159 567 349	150 043 817
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	126 179 048	114 136 939
	Salaires et traitements*						FY	20 819 206	20 714 075
	Charges sociales (10)						FZ	6 860 970	5 229 335
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	11 748 594	9 963 581
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	866 598	44 680
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1 465 629	2 197 474
	Autres charges (12)						GE	456 366	1 308 303
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	574 252 061	518 340 549
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	36 413 738	32 765 704
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	65 519	
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		3 387	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	72 544	80 313
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 142	182 583
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	112 878	2 501 501
	Différences positives de change						GN	695 996	902 966
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	883 562	3 667 365
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	36 322	36 542
	Intérêts et charges assimilés						GR	3 369 610	5 214 845
	Différences négatives de change						GS	875 735	1 334 145
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	4 281 669	6 585 532
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 398 106)	(2 918 167)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	33 081 151	29 844 150	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France**Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 604 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 483 477	621 684
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 000 000	1 000 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 087 477	1 621 684
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 254 206	1 011 796
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	735 470	586 503
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 989 676	1 598 299
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 097 800	23 384
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	881 905	716 936
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 808 951	10 343 058
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	623 702 359	556 395 304
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	595 214 263	537 587 763
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	28 488 096	18 807 541
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY	133 687	132 537
	produits de locations immobilières	IG		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(3) Dont	HQ		
	- Crédit-bail mobilier *	IH		
	- Crédit-bail immobilier	IJ	524	177
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IK		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HX		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	RC		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	RD		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	A1	525 766	526 032
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	A2		
	(9) Dont transferts de charges	A3		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A4	240 955	242 394
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Cessions éléments d'actifs incorporels et corporels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		543 570	6 783 477	
Cessions éléments d'actifs financiers		191 899	700 000	
Pénalités		13 072		
Abandon créance		1 000 000	1 000 000	
Contrôle fiscal 2014		9 002		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est de 203 940 361€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 623 702 359€ et celui des charges de 595 214 263€, dégageant un bénéfice de 28 488 096€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).



1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Cession de fonds de commerce

Au cours de l'exercice, notre société a cédé son fonds de commerce d'exploitation d'une master-franchise relative au réseau de franchises de restaurant à thème sous l'enseigne " Au Bureau".

1.2. Cession de titres

Au cours de l'exercice, notre société a cédé la totalité de sa participation :

- dans la filiale PLUMEJEAU sise à LA POMMERAYE.

1.3. Conseil de Présidence

Par décision en date du 1^{er} Juin 2017, le Conseil de Présidence a nommé Monsieur Peter CAMMAERTS en qualité de Président de la Société suite à la démission de Monsieur Ben VERHAERT.

1.5. Evénements post-clôture

Néant



2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette.

Prêts



La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie.

Les règles suivantes ont été suivies :

- * Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire.
- * Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce.
- * Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires.

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires.

Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les méthodes de dépréciation sont :

- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraîchissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 1,83% contre 1,73% sur exercice précédent.

Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur exercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes.

Aucun honoraire n'a été facturé et provisionné au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal (DDL).

2.9. Credit d'Impôt compétitivité emploi

Le CICE 2016 a contribué pour partie au financement sur l'exercice d'une augmentation des effectifs d'une part et des investissements commerciaux d'autre part.



3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	24 743 781	KE	7 738 214
CORPORELLES	Terrains			KG	8 161	KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	305 803	KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	15 401	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	31 686 228	KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 100 049	LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN	34 115 644	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	
		Autres participations		8U	1 805 708	8V	
		Autres titres immobilisés		1P	8 238	1R	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	15 857 643	1U		
TOTAL IV			1Q	17 671 590	1R		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	76 531 016	0H	17 766 700

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	5 860 467	LW	26 621 528	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	8 161	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	305 803	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	83 665	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM	4 804 578	MN	36 603 326	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	334 200	MT	2 004 393	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG	5 138 778	NH	39 005 350	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations	0J		0Y	191 899	0Y	1 613 809	0Z	
		Autres titres immobilisés	1I		2C		2C	8 238	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2F	160 228	2F	15 697 415	2G		
TOTAL IV		1K		NJ	352 128	NK	17 319 462	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	11 351 375	0L	82 946 341	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AB-Inbev France**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	14 741 089	PF	4 258 250	PG	5 419 400	PH	13 579 940
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	305 803	PW		PX		PY	305 803
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	5 123	QA	6 002	QB		QC	11 125
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	15 428 084	QE	7 288 488	QF	4 764 846	QG	17 951 727
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 519 753	QM	195 852	QN	271 430	QO	1 444 176
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	17 258 764	QV	7 490 343	QW	5 036 276	QX	19 712 831
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	31 999 854	ØP	11 748 594	ØQ	10 455 676	ØR	33 292 772

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exerciceDotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

